

ROYAUME DU MAROC

LE CHEF DU GOUVERNEMENT

AGENCE POUR LA PROMOTION
ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL DES PROVINCES
DU SUD DU ROYAUME

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE MAROCO-FRANÇAISE

JOURNÉE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

PARIS, LE 30 JANVIER 2014



Convergence des efforts
des acteurs de développement



MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Ministère de l'Intérieur

Plan d'intervention

Partie I – L'Agence du Sud

- 1. Les Agences de développement économique et social du Royaume du Maroc**
 - Rôles et missions
- 2. L'Agence de Promotion et de Développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume (l'Agence du Sud)**
 - Territoire d'intervention et axes de développement
 - Réalisations
- 3. La coopération internationale dans les Provinces du Sud**
 - Territoires, domaines et modes d'intervention

Partie II – Coopération décentralisée Agde/Tata

Volet eau et assainissement



Partie I

1. LES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ROYAUME DU MAROC



L'AGENCE DU SIO
Convergence des efforts
des acteurs de développement

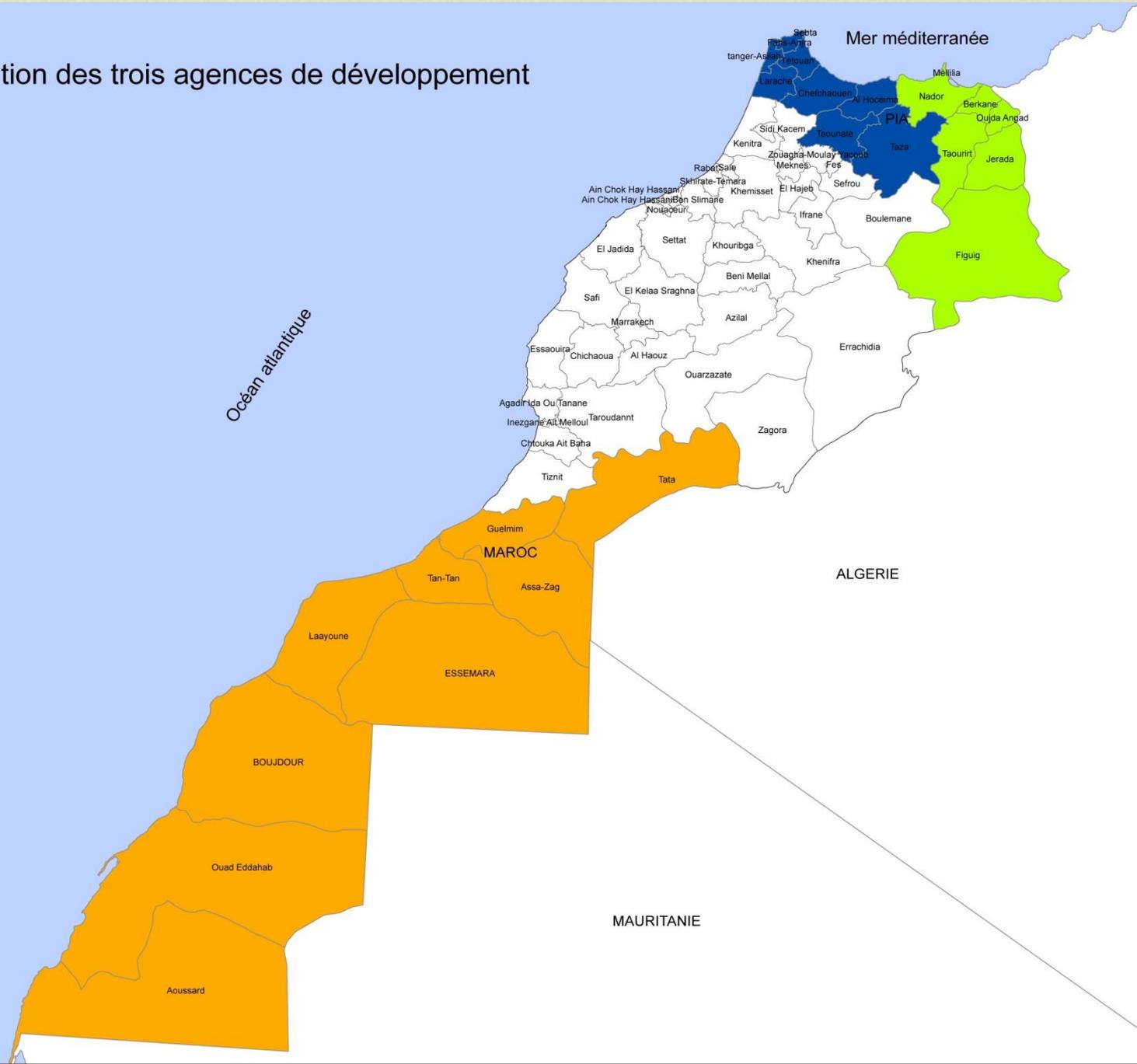


Dans le but de **répondre aux besoins en matière de développement économique et social** dans les **régions du nord, du sud et de l'oriental**, trois agences de développement ont été créées sous forme d'établissements publics et placés sous la **tutelle du Chef du Gouvernement** :

1. L'agence pour la promotion et de développement économique et social des provinces et préfectures du Nord du Royaume (APDN) en 1996 ;
2. L'agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume (APDS) en 2002 ;
3. L'agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social de la Préfecture et des Provinces de la Région Orientale du Royaume (ADO) en 2006.



Périmètre d'intervention des trois agences de développement



Legende

- Agence du sud
- Agence du Nord
- Agence de l'Oriental

Missions

Les missions principales dévolues à ces agences, de par leurs textes de création, sont les suivantes :

- **Etudier et proposer** aux autorités compétentes, aux personnes morales, de droit public, nationales ou étrangères, ainsi qu'aux sociétés et autres personnes de droit privé des **programmes économiques et sociaux intégrés, basés sur une stratégie globale** tendant à la promotion économique et sociale des régions concernées;
- Rechercher les **moyens de financement** nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets et contribuer à ce financement ;
- Suivre, pour le compte de l'Etat et des collectivités locales, la **mise en œuvre des programmes économiques et sociaux intégrés et les actions relatives à la réalisation des politiques sectorielles** de promotion et de développement économique et social des zones concernées ;
- Œuvrer à la promotion de **l'emploi** et à l'encouragement de **l'initiative privée** ;
- Dans la limite des moyens budgétaires dont elles disposent, les Agences peuvent seules ou dans le cadre d'un partenariat, participer à **l'aménagement et l'équipement des zones concernées**, à la demande et pour le compte du gouvernement ou des collectivités locales et leurs groupements dans le ressort territorial concerné.



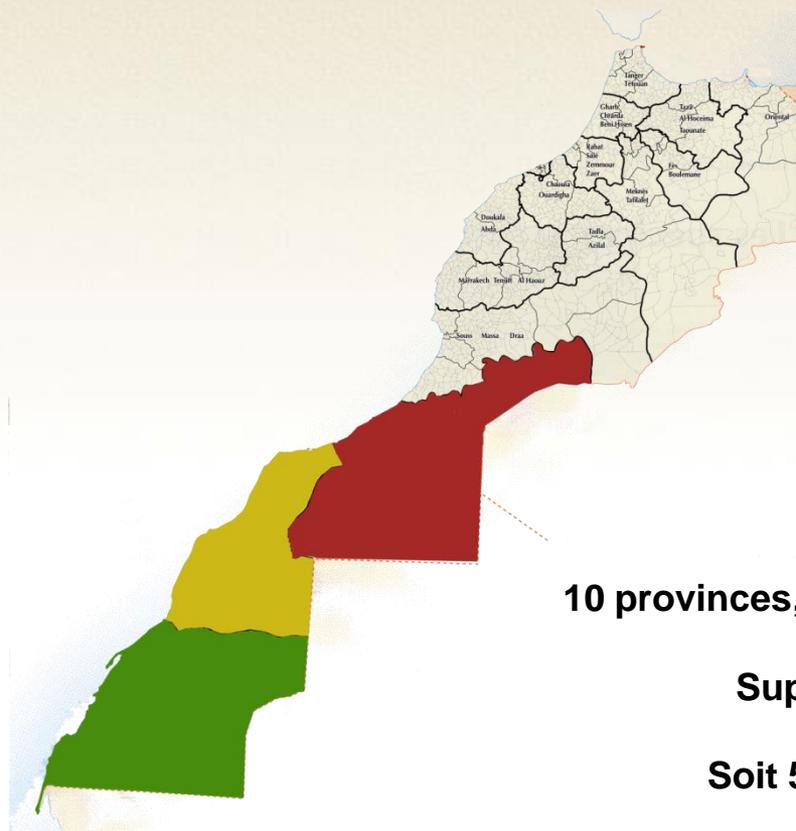


2. L'AGENCE DU SUD



Convergence des efforts
des acteurs de développement

Territoire d'intervention : Provinces du Sud



Population

Royaume du Maroc : 32,3 M

Provinces du Sud : 900 000

Soit près de 3% de la population

10 provinces, 87 communes dont 17 sont urbaines

Superficie totale : 416000 Km²

Soit 58% du territoire du Royaume

-  Région de Laâyoune-Boujdour-Sakia Al Hamra
-  Région de Guelmim- Es Semara
-  Région de Oued Eddahab - Lagouira



Axes de développement

- Habitat, mise à niveau et développement urbain
- Villages de pêche, pêche artisanale et côtière
- Eau et environnement
- Routes, ports et électrification
- Tourisme et artisanat
- Actions de proximité (sports, santé, vie associative...)



Bilan 2004-2009

L'Agence du Sud a participé au titre de partenaire financier et/ou maître d'ouvrage à la réalisation de projets évalués à 9,8 Milliards de dirhams.

Finalités sociales	Coût en Mdh
Appui à l'accès aux utilités urbaines de base et appui aux collectivités locales	1 654.6
Appui à l'animation socioculturelle, sportive et soutien de la société civile	125.7
Aménagement, construction et équipement des équipements collectifs	1 635.2
Appui aux AGR et à l'initiative privée	462.5
Appui au marketing territorial et à la promotion des provinces du Sud du Royaume	119.8
Résorption et prévention de l'habitat insalubre	4 175.2
Projets intégrés	1 008.4
Infrastructures	629.3
TOTAL	9 810.9



Bilan financier 2004-2009

Région	Coût en Mdh	%
Laâyoune-Boujdour-Sakia Al Hamra	4 137.9	42%
Guelmim-Es Semara	2 855.1	29%
Oued Eddahab-Laouaira	2 249.3	23%
Interrégional	568.5	6%
TOTAL	9 810.9	100%



Appui à l'accès aux utilités urbaines de base et appui aux collectivités locales

1,6

Milliards Dhs

- Aménagements urbains : réalisation des réseaux divers
- Appui aux collectivités locales en particulier par la formalisation des projets et par le levier financier
- Assainissement liquide et solide



1

Milliard Dhs

Projets intégrés

- Programme de réalisation de 10 villages de pêche
- Formation-Insertion aux métiers de la pêche artisanale



L'AGENCE DU SUD
Convergence des efforts
des acteurs de développement

629,3

Millions Dhs

Infrastructure : ports, barrages, routes

- Ports
 - Construction du port de Boujdour
- Barrages
 - Barrage Tirecht dans la province de Tata,
 - Barrage Sid Al Mahjoub dans la province de Guelmim,
 - Barrage de Touizgui dans la province d'Assa-Zag
 - 2 barrages dans la province d'Aousserd
- Construction du canal Sakia Al Hamra pour l'alimentation de la nappe souterraine de Foum El Ouad au sud de la ville de Laâyoune;
- 2 lacs collinaires dans la province d'Es Semara : entre Haouza et Rbib Lamradir
- Routes
 - Dédoublage de la route reliant Laâyoune à El Marsa sur 24 Km
 - Route reliant Tarfaya à Foum El Ouad
 - Appui au programme national des routes rurales dans la région de Guelmim-Es Semara



Principaux programmes 2010-2013

- Développement des programmes d'appui à l'accès aux **utilités urbaines de base** et d'appui aux **collectivités locales**;
- Aménagement du **poste frontalier** Guergarate, Développement de la **station thermale** Lamsid dans la province de Boujdour, Opérationnalisation de la **zone touristique** dans la Baie de Dakhla;
- Restructuration et développement du **programme de valorisation et de sauvegarde des oasis**, ainsi que du **programme IPED** par le biais de processus de production basés sur le **principe** de la « grappe ».
- Généralisation du principe de **Plans de Développement de l'Economie Sociale** avec **lancement des projets d'élevage camelin, de tourisme et d'artisanat** ;
- Programmation et réalisation de **projets de ressources en eau** ;
- Appui aux **projets de villages de pêche** et mise en place d'un **programme de pêche artisanale** ;
- Lancement de **projets de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel** pour le développement local.



Perspectives 2014-2017

Redoublement des efforts sur l'impact socio-économique et durable des programmes de développement :

- Préservation de l'environnement et des ressources naturelles
- Désenclavement du territoire
- Appui à la création d'emploi et à l'initiative privée (AGR, ESS)
secteurs : pêche, élevage, agriculture, artisanat et tourisme

Développement de la coopération internationale

- Mobilisation de l'expertise technique, du savoir-faire, des bonnes pratiques et des moyens financiers





2. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



Territoires et domaines d'intervention

Les Provinces du Sud comptent de nombreuses coopérations internationales pour le développement durable du territoire au bénéfice des populations

Oued Ed-Dahab- Lagouira

Agroalimentaire
Tourisme
Patrimoine culturel et
artistique
Gestion des affaires
locales,
Economie/commerce
Education,
Culture
Nautisme

Laâyoune

Education
Culture
Social
Economie
Tourisme
Commerce
Recherche
Gestion des affaires locales
Promotion de la paix

Guelmim Es-Semara

Lutte contre la
désertification

Protection des oasis

Economie sociale et
solidaire

Agriculture, élevage
Produits du terroir, artisanat
Valorisation du cactus,
des produits camelins...
Ecotourisme

Eau et assainissement



Coopérations internationales : modes d'intervention

Partenariat Agence du Sud

Programmes de l'Organisations des Nations Unies

PNUD

Programme de développement territorial durable des Provinces du Sud (PDTs),
Programme Oasis Sud (POS)

UNICEF

Office scolaire et universitaire international (OSUI) France (Dakhla et Laâyoune)

Fonds de coopération des Etats

(Agences de coopération, Ambassades...)

Etat de Hawaï, Japon JICA, Finlande FCL, Allemagne GTZ, Belgique CTB, Principauté de Monaco

ONGs : USA, France, Italie, Espagne

Coopération décentralisée

Sénégal : Gueule Tapée-Fass-Colobane /Dakhla,

Italie : Boujdour/Lozio, Dakhla/Turi , Laâyoune/ Sorrento

France : Creil/Dakhla, **Agde/Tata, Conseil Provincial Guelmim/CG Aude**



L'Agence du Sud et la coopération décentralisée maroco-française dans les Provinces du Sud

- **Partenariat technique**
 - Appui à l'identification des besoins (missions de terrain)
 - Maîtrise d'ouvrage déléguée de la coopération internationale
 - Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des projets sur le territoire
- **Partenariat financier**
 - Participation financière
 - Mobilisation des partenaires institutionnels marocains
(Eau et assainissement : ONEE, DGCL, Ministère de l'Environnement...)

L'appui de l'Agence du Sud à la coopération décentralisée dans les Provinces du Sud du Royaume :



**Une forte valeur ajoutée
Une garantie de succès au bénéfice des populations**



Contacts

Ahmed HAJJI

Directeur Général

Raffaella DE GENNARO

Chargée de Mission

Direction Générale

☎ + 212 537 73 07 73

📞 + 212 6 700 200 87

✉ raffaella.de-gennaro@agencedusud.gov.ma

Agence du Sud

Angle Avenue Moulay Rachid & Rue Patrice Lumumba

10 000 Rabat – MAROC

☎ + 212 537 21 92 50

www.agencedusud.gov.ma/



Partie II

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AGDE/TATA



Province de Tata



Municipalité de Tata



L'AGENCE DU SUD
Convergence des efforts
des acteurs de développement

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AGDE ET TATA

Signature des accords cadres le 6 mai 2009

Volet Eau et Assainissement

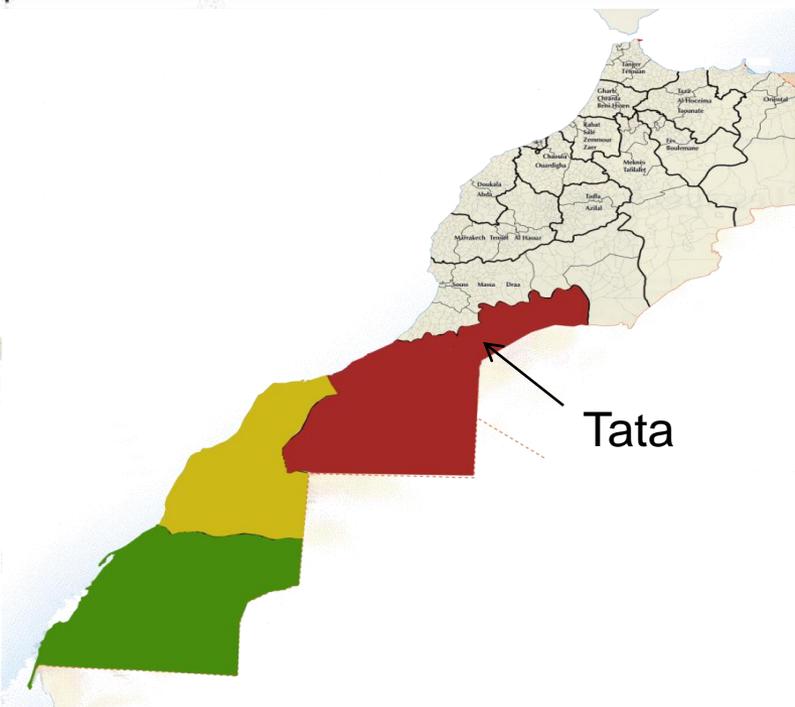
Réalisation du schéma directeur pour la réalisation d'un réseau d'assainissement liquide des quartiers périphériques de la commune urbaine de Tata

- Etude
- Travaux



Convergence des efforts
des acteurs de développement

agde
Archipel de vie



Tata

Commune urbaine de 16 000 habitants

Chef lieu de la Province de Tata

Région Guelmim- Es Semara



Convergence des efforts
des acteurs de développement

agde
Archipel de vie

Quartiers périphériques (douars)



L'AGENCE DU SUD
Convergence des efforts
des acteurs de développement

agde
Archipel de vie

ETUDE SDAL

Bilan financier			
Partenaire	%	Estimation	Réalisation
Ville d'Agde	10 %	7 000 €	7 000 €
AERMC	70%	49 000 €	39 200 €
Agence du Sud	20%	14 000 €	9 800 €
Coût	100 %	70 000 €	56 000 €

A noter la participation financière apportée par :

- MAEE : 2 900 €
- CG 34 : 3 500 €



أشغال التطهير السائل للأحياء المحيطة التابعة للجماعة الحضرية لطاطا

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES QUARTIERS PÉRIPHÉRIQUES DE LA COMMUNE URBAINE DE TATA

2013-2017

MAÎTRISE D'OUVRAGE



CONVERGENCE DES EFFORTS DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب
Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
قطاع الماء الماء



ACTION INTERNATIONALE - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



agde Archipel de vie

FONDS DE SOLIDARITÉ LOI OUDIN



MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE



PROVINCE DE TATA

Consistance des travaux :

- Raccordement des quartiers périphériques au réseau d'assainissement
- Implantation
 - 39 km de réseau
 - 1 Station de relevage
 - Fosses septiques à usage collectif
- Extension de la station d'épuration
 - ■ Tranche 1 : Tighremte/Indfiane
 - ■ Tranche 2 : Agoujgal/Sounh
 - ■ Tranche 3 : Agadir Lehna
 - ■ Tranche 4 : Extension STEP (traitement tertiaire)

Coût total estimé des travaux :
50 Millions de Dh

Bénéficiaires directs : 6 000 habitants



محتوى الأشغال :

- إيصال الأحياء المحيطة بشبكة التطهير إنجاز
- 39 كيلومتر من الشبكة
- محطة الرفع
- مبلعة الصرف الصحي لإستعمالات جماعية
- توسيع محطة التطهير
 - ■ الشطر الأول : تيفرمت / إندفيان
 - ■ الشطر الثاني : أكوجكال / سونح
 - ■ الشطر الثالث : أكادير لهنا
 - ■ الشطر الرابع : توسيع محطة التصفية (المعالجة الثالثة)

كلفة الأشغال المقدرة : 50 مليون درهم

السكان المستفيدة : 6 000 نسمة

Tranche 1 - Début des travaux : Septembre 2013 - Délai prévisionnel d'exécution : 14 mois
Tranche 2 - Début projeté des travaux : Mars 2014 - Délai prévisionnel d'exécution : 12 mois

الشطر الأول : بداية الأشغال : شتنبر 2013 - مدة الإنجاز المتوقعة : 14 شهرا
الشطر الأول : بداية الأشغال المبرمجة : مارس 2014 - مدة الإنجاز المتوقعة : 12 شهرا

Travaux

Budget prévisionnel : 4 600 000 € HT

Délais estimés des travaux : 2013/2017

- 30% Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, correspondant à 1 380 000 € ;
- 0,95% Ville d'Agde, correspondant à 42 000 € (2013/2015) et représentant sa capacité d'utilisation du mécanisme financier solidaire du 1% prévu dans le cadre de la loi 2005-95 du 9 février 2005 dite loi Oudin ;
- 69 % pour la partie marocaine, correspondant à 3 178 000 €



Signature de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'assainissement

Le 8/02/2012, à Rabat



Ahmed HAJJI
Directeur Général
Agence du Sud

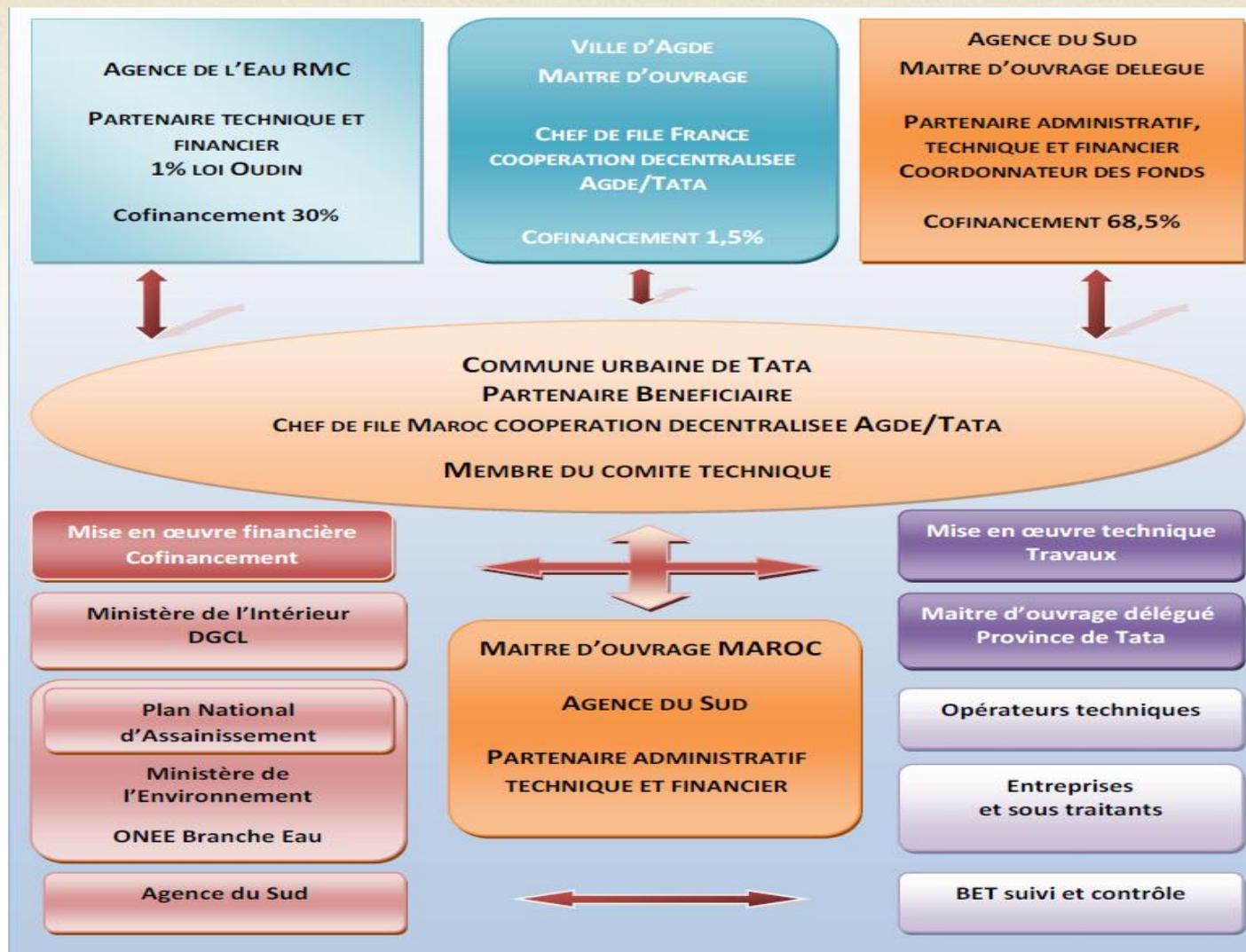
Gilles D'ETTORE
Maire d'Agde
Député de l'Hérault

Moulay Mehdi LAHBIBI
Président
Commune urbaine de Tata



L'AGENCE DU SUD
Convergence des efforts
des acteurs de développement

Modalités de mise en oeuvre



COFINANCEMENT PROJET EAU ET ASSAINISSEMENT LIQUIDE (coopération décentralisée)

I - PROCEDURE ADMINISTRATIVE PREALABLE AU VERSEMENT DE L'AIDE

Accords cadres
coopération décentralisée : CLF/CLM

Dossier de demande de subvention
Note technique
Chronogramme des travaux
Plan de financement budget prévisionnel

Acceptation de cofinancement
Offre de contractualisation
30% cofinancement cout total du projet

Contractualisation MO et MOD
- La CL française et l'Agence de l'Eau
- Les collectivités F et M et l'APDS

CONTRAINTE
Délai procédure de versement : 60 j
AERMC ⇒ Agde : 20 à 30 j
Agde ⇒ APDS : 30 à 45 j

II - MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE PAR OPERATION OU PAR TRANCHE

Transmission
résultats Marchés
au aux partenaires

Transmission
Ordre de service
signé/daté ou justificatif
lancement des trvx

A réception
Versement
acompte 30%
montant
prévisionnel de
l'aide

Réalisation de la
moitié des travaux

Transmission
PV suivi chantier
Factures décaissées
50% réalisation

A réception
Versement 20% du
coût réel du projet
pour atteindre 50%
du cofinancement
(Réajustement)

Réalisation des 3/4
des travaux

Transmission
PV suivi chantier
Factures décaissées
75% réalisation

A réception
Versement 25% du
coût réel du projet
pour atteindre 75%
du cofinancement

Fin des travaux

Transmission
PV réception chantier
Factures décaissées
100% réalisation

A réception
Versement 25% du
coût réel du projet
pour atteindre
100% du
cofinancement

RECOMMANDATIONS

1. Anticiper les procédures (obtention des PV, traitement et décaissement des factures)
2. Disposer d'un fonds de roulement suffisant



PLANNING PRÉVISIONNEL

Tranche 1 : Tighremte & Indfiane 1663 h

321 habitations

09/13 – 09/14

Tranche 2 : Agoujgal (Imghi) & Sounh 1192 h

215 habitations + station de pompage

03/14 – 02/15

Tranche 3 : Agadir Lehna 3217 h

645 habitations

09/14

Tranche 4 : extension STEP

Impact direct

Impact indirect

5972 h / 1181 habitations ensemble population

03/15

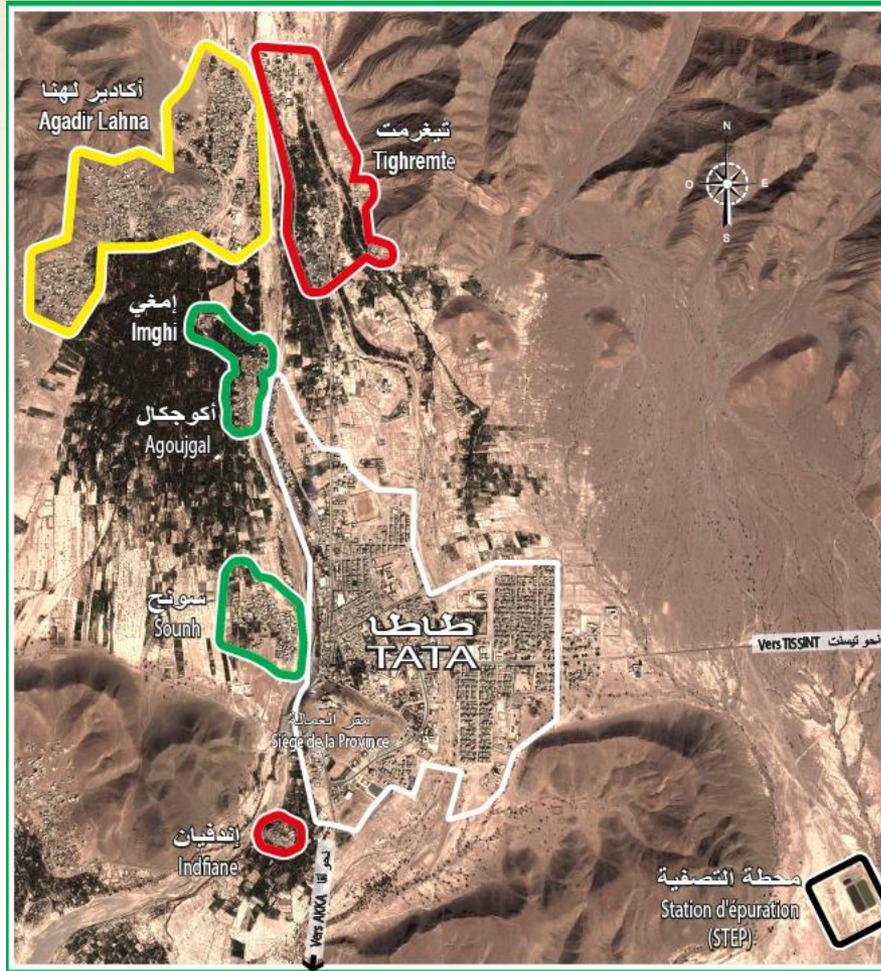


TRANCHE 1

QUARTIERS TIGHREMTE ET INDFIANE

1

Million d'€



Consistance des travaux

- Collecteur principal (C1) raccordement au réseau principal : 3km
- Collecteurs secondaires raccordement au C1
- Branchements directs 321 habitations
- Aménagement de fosses septiques et latrines à usage collectif



Convergence des efforts
des acteurs de développement

TRANCHE 1 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

Plan de Financement

Partenaires	%	Montant en €
Ville d'Agde	1,2%	12 000
AERMC	30%	300 000
APDS Maroc	29,8%	298 000
DGCL – Ministère Intérieur Maroc	39%	390 000
TOTAL	100	1 000 000

SUBVENTION AERMC (sur total 1 005 545 €)
PREVISIONNEL POUR INSCRIPTION BUDGETAIRE VILLE D'AGDE

Transmis à la Ville d'Agde le 15/08/13

RECETTES				DEPENSES			
date	objet	partenaire	montant €	date	objet	partenaire	montant €
juil-13	Acompte 30%	AERMC	90 498 €	août-13	reversT Agde	APDS	90 498 €
avr-14	20% de l'aide	AERMC	60 333 €	mai-14	reversT Agde	APDS	60 333 €
oct-14	25%	AERMC	75 416 €	nov-14	reversT Agde	APDS	75 416 €
déc-14	solde 25%	AERMC	75 416 €	janv-15	reversT Agde	APDS	75 416 €
TOTAL			301 663 €	TOTAL			301 663 €





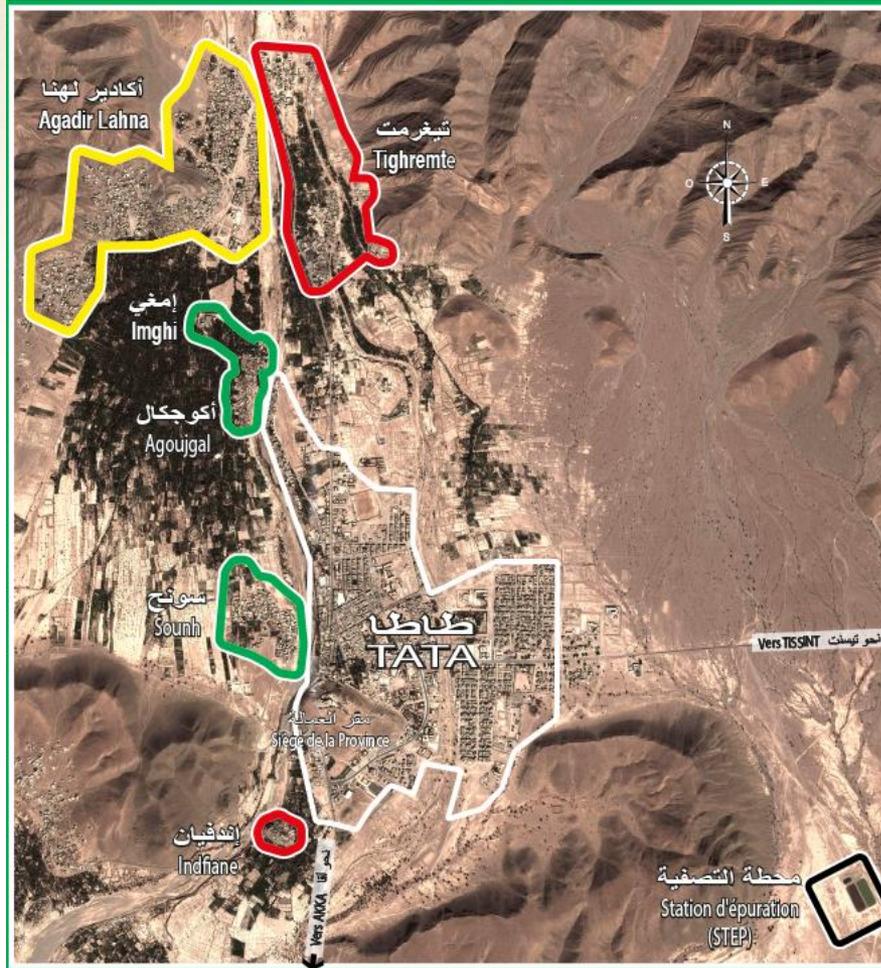
Convergence des efforts
des acteurs de développement

TRANCHE 2

QUARTIERS AGOUJGAL (IMGHI) ET SOUNH

1,2

Million d'€



Consistance des travaux

- raccordement au réseau principal : collecteur principal et collecteurs secondaires
- Raccordement aux habitations
- Station de pompage
- Conduite de refoulement
- Aménagement de 1 à 2 fosses septiques et latrines à usage collectif sur le sous quartier Imghi

Délais 12 mois

Démarrage : mars/avril 2014



Convergence des efforts
des acteurs de développement

TRANCHE 2 – PRÉVISIONNEL

Financiers	Contribution attendue	%
Ville d'AGDE*	15 000 €	1,25%
CG 34	20 000 €	1,67%
AERMC	360 000 €	30%
DGCL	480 000 €	40%
MINISTERE ENVIRONNEMENT/ONEE	240 000 €	20%
AGENCE DU SUD	85 000 €	7,08%
Total	1 200 000 €	100 %

*Le cofinancement de la Ville d'Agde a été calculé sur une base de plusieurs exercices budgétaires. Les chiffres présentés correspondent à 1 année civile. Le % de chaque tranche diffère automatiquement du % général.



PERSPECTIVES 2014

Date	Objet	Référent
Janvier Février	Fin du C1 démarrage coll. secondaires	Opérateurs APDS
Février	Lancement des marchés T2	APDS
Mars	Ouverture des plis	APDS
Avril	Démarrage T2	APDS
Avril/Mai	Bilan d'étape - évaluation Mission institutionnelle /technique Inauguration lancement T2	Ville d'Agde/AERMC Accueil APDS/CU/Province
Juin/Juillet	Livraison Tranche 1	APDS/Province Opérateurs
Septembre Octobre	Lancement T3	APDS

